

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2017

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Philippe CAUVIN, Gérard CAMUZAT, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Sylvie AMAND-VERMOT, Caroline ONOFRI, Anne BILLOT, Jacques BERENGER, Christian LOUIS, Mélanie MAURIN, Michel MOUMDJIAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Isabelle DERBES, Timothée KOENIG.

Absents excusés : Michel REZK (Pouvoir à JL. ANTONINI), Françoise ROUX (pouvoir à C. GUIGNON), Pascale AUGUET (pouvoir à F. CAVALLIER), Michèle MERMOZ (pouvoir à JC. BERTIN), Françoise BOMBACE (pouvoir à M. MOUMDJIAN), Christiane TANZI (pouvoir à J. BERENGER).

Absent : Magali MORO

Secrétaire de séance : Isabelle DERBES

16 PRESENTS

22 VOTANTS

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation d'ajouter l'ordre du jour complémentaire ci-dessous :

1 – Mandat spécial

Approuvé à l'unanimité.

1/ Le procès-verbal du 14 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

2/ Liste des marchés à procédure adaptée et des marchés formalisés attribués en 2016 :

Monsieur le Maire propose d'approuver, conformément au décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016 dans son article 133, le tableau ci-dessous des marchés attribués en 2016 :

INTITULE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	Attribué le	MONTANT DU MARCHÉ
TRAVAUX			
2016/001 Travaux de rénovation du local de police municipale	Lot Electricité : D. UGOLINI – CALLIAN	17/03/2016	14 472,00 € HT
	LOT Menuiserie : Entreprise JMB – CALLIAN	17/03/2016	4 440,00 € HT
	Entreprise MELLIN - TOURRETES	17/03/2016	8 115,00 € HT
2016/002 Création d'une conduite d'eaux usées chemin du Plan Guillon	SAS Alain TAXIL Quartier St Eloi FAYENCE	21/03/2016	49 960,00 HT
2016/003 Travaux d'élagage de platanes et de tilleuls sur la commune de Callian	GROUPE SERPE Le Cannet des Maures	07/11/2016	7 700,00 € HT

Madame ONOFRI demande quels sont les critères permettant de choisir les entreprises titulaires de marchés.

Monsieur le Maire précise que deux solutions sont possibles. Soit la commune choisit le moins disant (le moins cher), soit le mieux disant (le meilleur rapport qualité-prix), selon le règlement de la consultation. A chaque consultation son règlement, qui met en avant ou bien le prix ou bien la valeur technique de l'offre en premier critère.

adoptée à l'unanimité.

3/ Bilan annuel des acquisitions et cessions mobilières et immobilières pour l'exercice 2016 :

Monsieur le Maire rappelle que la loi oblige les collectivités territoriales à récapituler les cessions et les acquisitions immobilières effectuées l'année précédente. Il rappelle que ces transactions ont toutes fait l'objet de délibérations. Il propose donc d'adopter les cessions immobilières ci-dessous effectuées lors de l'exercice 2016 :

- Parcelles D 1146 à M et Mme DENIS pour un montant de 354 € et D 1147 à M et Mme CLAUDE pour un montant de 646 €
- Partie d'un chemin rural parcelle I 438, quartier les Coulettes de la Glacière pour montant de 2 700 €
- Parcelles K 10, quartier les Villards, à Mme SCARAMOZZINO pour un montant de 9 000 €
- Parcelle F 138, Place des Tilleuls, à Mme FARIN pour un montant de 190 000 €.

Monsieur LOUIS souhaiterait disposer d'un état du Patrimoine de la commune

adopté à l'unanimité.

4/ Fêtes et cérémonies :

Monsieur le Maire propose de lister les dépenses ci-dessous, afférentes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- Cérémonie des vœux
- cérémonies commémoratives (30 avril, 8 mai, 8 juin, 18 juin, 14-15 août, 11 novembre, 5 décembre),
- Fête Nationale (14 juillet)
- Fêtes locales (Ste Maxime, St Donat),
- Festival du Violoncelle,
- Quatuors à Cordes,
- Festiv'art de rue
- Les Olivades

- Fête de l'Andouillette
- Marchés potiers
- Jumelage
- Festival de danse

Mélanie Maurin demande si c'est un engagement pour l'année.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'une simple faculté, la commune ayant l'obligation de limiter à une liste bien définie, les dépenses éligibles dans cet article.

adoptées à l'unanimité.

5/ Participation financière de la commune à l'ODEL VAR pour l'année 2017 :

Monsieur le Maire propose de fixer la participation de la commune à l'ODEL VAR selon le barème ci-dessous :

- . pour un séjour inférieur ou égal à 17 jours 50 €uros
- . pour un séjour de 18 jours et plus 75 €uros

Monsieur le Maire ajoute que ces montants sont inchangés depuis des années et que d'autres organismes peuvent également faire des demandes.

adoptée à l'unanimité.

6/ Demande de subvention au titre de l'appel à projet du Conseil Régional pour la restauration et la valorisation du Patrimoine rural :

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter le Conseil Régional pour la rénovation de la chapelle ST DONAT, dans le cadre de l'appel à projet lancé pour la restauration et la valorisation du patrimoine rural non protégé.

Il tient également à remercier l'implication et le dynamisme de l'association « Callian au Fil du temps ».

Monsieur LOUIS souhaite pouvoir disposer d'un point précis sur les travaux déjà effectués et ceux qui restent à accomplir.

adoptée à l'unanimité.

7/ Travaux financés par les Amendes de Police 2017 :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de présenter l'opération « aménagement du parking du Groupe Scolaire » dans le programme des travaux financés par les amendes de police 2017.

Il précise que ces investissements pour être éligibles, doivent respecter certains critères, liés au stationnement et à la sécurité routière.

Mélanie MAURIN demande de quels travaux s'agit-il ?

Monsieur CAMUZAT répond qu'il s'agit de consolider la cour de l'école utilisée comme parking durant les vacances scolaires.

Madame ONOFRI demande à ce que les arbres soient respectés durant ces travaux.

adoptés à l'unanimité.

8/ Demande d'aide à la Région pour la restauration du Monument aux Morts :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander une subvention auprès de la Région qui a mis en place un dispositif d'aide pour la restauration des Monuments aux Morts.

Monsieur le Maire ajoute qu'il s'agit pour nous d'un effet d'aubaine en profitant de ce dispositif spécifique.

adoptée à l'unanimité.

9/ Demande de subvention au Conseil Régional au titre du fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander les subventions de la Région au titre du FRAT pour les travaux de rénovation de l'église Notre Dame de l'Assomption.

Monsieur le Maire ajoute que la commune avait obtenu en 2016, au titre de ce fonds, une subvention pour le pavage du centre village.

adoptée à l'unanimité.

10/ Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et la radicalisation (FIPDR):

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander à l'État une subvention suite à un appel à projet visant à la sécurisation des établissements scolaires, pour l'installation d'interphones à l'école élémentaire.

adoptée à l'unanimité.

11/ Ratios Promus/Promouvables :

Monsieur le Maire propose d'adopter un ratio uniforme à hauteur de 100 % pour tous les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux.

adoptés à l'unanimité.

12/ Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) :

Monsieur le Maire précise que la loi NOTRe peut permettre de transférer la compétence urbanisme des communes vers l'intercommunalité, sauf avis contraire des communes membres.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de s'opposer au transfert du PLU à la CCPF.

Monsieur CHAUTARD demande comment votent les autres communes.

Monsieur le Maire répond qu'à sa connaissance tous les maires du pays de Fayence partagent la même position.

adoptée par 21 voix pour et 1 abstention (C. ONOFRI)

13/ CESSION DE LA PARCELLE G 389 :

Monsieur le Maire propose d'ajourner ce point et d'inscrire ce projet à l'ordre du jour de la prochaine commission des travaux.

adoptée à l'unanimité.

14/ Cession d'une parcelle du domaine privé de la commune :

Monsieur le Maire propose de céder une parcelle de 100 m², chemin des Clavéous, aux prix de 1 000 €, tout en se réservant une servitude de passage pour les canalisations d'eau et d'assainissement.

adoptée à l'unanimité.

15/ Versement d'une subvention pour l'organisation du Tour du Haut Var :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 500 € pour le passage du 49^{ème} Tour du Haut Var Cycliste.

Il ajoute qu'il s'agit d'une participation symbolique, mais qui est nécessaire à la pérennité de l'association qui organise cette importante manifestation sportive.

adopté à l'unanimité.

16/ Remboursement d'un trop perçu à la régie de l'eau :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de rembourser un trop perçu suite au règlement indu de la somme de 1 017,62 € par des usagers du service de l'eau.

adopté à l'unanimité.

17/ Vente d'un véhicule communal :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de vendre en l'état, la PEUGEOT 504, utilisée par les services techniques et présentant de graves problèmes mécaniques.

adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/ Mandat spécial :

Monsieur ANTONINI sollicite du conseil l'autorisation d'accorder un mandat spécial à Monsieur le Maire, pour son déplacement à Paris les 6 et 7 mars 2017, afin d'assister au salon BIG DATA.

adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

A/ Monsieur le Maire rappelle aux élus leur obligation de tenir les bureaux de vote lors des élections. Il indique les dates suivantes :

- Election Présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017
- Elections Législatives : 11 et 18 juin 2017.

B/ Madame ONOFRI informe les élus de la présence de gros tas de sable à proximité du quartier de Font Bouillen.

Monsieur le Maire répond qu'il pourrait s'agir de futurs travaux E2S à effectuer dans ce quartier.

Il se propose de clarifier cette situation avec la police municipale.

C/ Monsieur LOUIS informe le conseil du contenu de la réunion du conseil communautaire du 14 février dernier :

- Définition d'une stratégie de développement d'attractivité et de transition économique. Adoptée par la commission agriculture et développement économique et présentée au bureau des maires.
- Il fait le point sur la stratégie agro-sylvo-pastorale.
- Il revient sur l'élaboration du SCOT et sur les différentes réunions liées à l'agriculture et à la forêt.

D/ Madame AMAND indique que la « Maison du Lac » ouvrira au public avec un certain retard, début juillet 2017.

E/ Monsieur le Maire tient à préciser aux élus, qu'un cirque s'est installé à Tire-Bœuf au mépris de l'arrêté municipal interdisant les cirques avec animaux sauvages, sur la commune.

Il ajoute que la commune subit cette venue, car la force publique ne peut être réquisitionnée dans de tels cas. Il déplore que l'Etat de droit soit ainsi bafoué.

F/ Mélanie MAURIN s'interroge sur la possibilité de faire sculpter l'arbre élagué situé parking Goerg.

G/ Madame ONOFRI se demande si l'on pourrait éditer une charte à destination des entrepreneurs afin qu'ils respectent les bonnes conduites en matière environnementale, dans le cadre de leurs chantiers.

Monsieur le Maire considère qu'il s'agit d'une bonne idée et réfléchit à la possibilité de joindre un guide des bonnes pratiques de construction aux arrêtés de permis de construire.

H/ Mélanie MAURIN propose de mettre en place un accompagnement pour les personnes âgées, durant l'été, dans le cadre d'un service civique.